



# Rapport Annuel 2010



Société d'Assurance Mutuelle  
à cotisations variables  
régie par le Code des Assurances

# Exercice 2010



## Conseil d'administration

- Talal AL RIFAI  
*Président*
- Karim ASNOUN  
*Vice-Président*
- Amor BEKKA  
*Administrateur*
- Gérard BOUSQUET  
*Administrateur*
- Vincent BOYER  
*Administrateur*
- James DAHAN  
*Administrateur*
- Bernard DECLEIN  
*Administrateur*
- Jean-Claude DELRUT  
*Administrateur*
- Ibrahim ESTEPHAN  
*Administrateur*
- Elias GHABRO  
*Administrateur*
- Monique MEYER-GUCCIA  
*Administrateur*
- Bernard NGUON  
*Administrateur*
- Anibal PIRES  
*Administrateur*
- Pierrette NELLO  
*Administratrice salariée*
- Eric PORTIER  
*Administrateur salarié*

## Secrétaire du Conseil :

- Colette PELLISSIER

## Direction

- Talal AL RIFAI  
*Directeur Général*
- Patrick GALAT  
*Directeur Général Délégué*
- Philibert GABELA  
*Directeur Général Délégué*

## Commissaires aux comptes

- Société EXPONENS Audit  
(ex. CEFRECO Audit)  
*Représentée par  
Monsieur Vito MARTINELLI  
Titulaire*
- Nathalie LUTZ  
*Suppléant*

## Comité d'audit

- Karim ASNOUN
- Vincent BOYER
- Guy LABERGÈRE
- Monique MEYER-GUCCIA
- Claude PROTOIS



# Assemblée générale ordinaire

du 23 JUIN 2011

## Ordre du jour

- 1 • Rapport de gestion du conseil d'administration,
- 2 • Rapport du commissaire aux comptes,
- 3 • Examen et approbation des comptes 2010,
- 4 • Vote des résolutions

## Le mot du Président

*Objectifs de la M.F.A. pour 2010 et au-delà :*

*Conquérir des Sociétaires, les fidéliser,  
dès à présent et dans la durée*

alors que nous sommes entrés dans un monde économique et financier déboussolé où les risques s'interpénètrent, traduisant une situation tendue des marchés, et en particulier celui de l'assurance.

Néanmoins, comme indiqué dans le rapport du Conseil d'Administration, 2010 est une année ressortie à l'équilibre pour la M.F.A. qui affiche un résultat comptable positif.



Dans un contexte concurrentiel en France de plus en plus fort, la M.F.A. qui se démarque, est à la fois capable de comprendre, conquérir des clients, fidéliser ses sociétaires, et d'assurer la cohésion de ses équipes par un management de qualité en tenant compte des obligations réglementaires.

Pour gagner la confiance de nos sociétaires et surtout la conserver durablement, nous développons une approche de proximité avec ces derniers et démontrons notre valeur ajoutée en leur proposant nos produits et prestations de qualité.

De même, l'information régulière que nous communiquons à nos sociétaires sur l'évolution des produits nous permet de répondre au mieux à leurs exigences et ce dans un esprit mutualiste et fraternel.

Talal AL RIFAI  
P.D.G. de la M.F.A.

# Rapport

## du conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions statutaires, et en particulier à l'article 13 de nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale, pour soumettre à votre approbation les résultats comptables enregistrés par notre Mutuelle à la clôture de l'exercice social de l'année 2010 et plus largement, les actions menées par le Conseil d'Administration au cours de l'année écoulée.

Les résultats qui vous sont présentés peuvent être qualifiés d'équilibrés, tant par leur composition que par leur niveau.

L'objectif que nous nous étions fixé de redresser l'ensemble des résultats, technique et financier, a donc été atteint en 2010, mais certes, au prix d'un ralentissement sensible de notre développement.

Le résultat financier réalisé en 2010 se traduit par un solde positif historiquement élevé, suite à une augmentation des produits de placements de + 31 % par rapport à l'année 2009.

La bonne santé financière de la Mutuelle est vérifiée par le niveau de la marge de solvabilité, dont le montant réel s'établit à plus de neuf fois le montant réglementaire d'exigibilité.

Nous allons tout d'abord évoquer les grandes tendances de l'exercice écoulé afin de mieux éclairer l'évolution des résultats.

### LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Malgré les tensions géopolitiques et économiques durant l'année 2010, la stagnation du marché de l'assurance dommages, les hésitations des marchés financiers et l'aggravation de la situation économique, les cotisations d'assurance ont baissé de 3,3 %, surtout à cause de la baisse de la collecte en assurance Auto Particulier, tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance Auto Taxi et celui de la Multirisque Habitation restaient stables.

L'année 2010 s'est terminée sur un résultat légèrement bénéficiaire qui s'explique principalement par l'augmentation des rendements financiers.

Le nombre de sinistres déclarés en 2010 est en effet supérieur de 0,8 % à celui de 2009. Aucun événement exceptionnellement grave n'ayant été enregistré au cours de l'année 2010, les charges des sinistres, nettes de réassurance, sont en diminution de 10,66 %, étant relevé par ailleurs une augmentation de 3 M€ des autres provisions techniques liées principalement aux rentes.

En Habitation, le ratio technique sinistres/cotisations ressort à 71,56 % alors qu'il était de 86,12 % en 2009.

Ce ratio augmente de 82,16 % à 83,74 % en Automobile Taxis et s'accroît en passant de 62,51 % à 69,39 % en Automobile Particuliers, ce qui, pour ces deux catégories confondues, l'amène à 76,38 % contre 72,05 % en fin d'exercice précédent.

Globalement, le ratio technique sinistres/cotisations ressort à 75,54 %, contre 74,46 % en 2009.

En fin d'exercice, nous dénombrons 123.405 contrats dont :

- 52.863 contrats Auto Particulier,
- 13.931 contrats Auto Taxi,
- et 56.611 contrats hors Automobile.

Ces chiffres sont conformes aux objectifs de notre plan d'affaires septennal mis en place en 2008 pour le 1er janvier 2009. Ils reflètent une progression de 15,7 % des affaires nouvelles et une diminution de 1,8 % des résiliations par rapport à 2009.

Les cotisations acquises représentent quant à elles, en brut de cessions et avant acceptations, 50,5 M€ contre 52,2 M€ en 2009.

Bien que le rapport frais de gestion sur cotisations, par l'effet de la baisse de celles-ci, passe de 32,89 % à 33,25 %, le montant de ces frais de gestion diminue de 2,25 % par rapport à 2009 et cela malgré les investissements importants liés à la mise en œuvre de notre plan d'affaires septennal.

Les produits des placements hors loyers fictifs s'élèvent à 7,7 M€ traduisant ainsi une hausse de plus de 31 % par rapport à l'exercice précédent.

Au final, l'exercice 2010 se traduit par :

- Un résultat technique de -4,4 M€ contre -6,9 M€ en 2009,
- Un résultat avant impôt de -1,8 M€ contre -5,7 M€ en 2009,
- Un résultat après impôt de + 0,06 M€ contre -7,8 M€ en 2009.

Précisons, cependant, que la taxation exceptionnelle de la réserve de capitalisation a été prélevée sur le compte report à nouveau pour 0,540 M€ conformément à la réglementation.

### **LES ACTIVITES ET LES REALISATIONS DURANT L'EXERCICE 2010**

L'année 2010 a vu la poursuite du chantier de redéploiement de notre réseau, et notamment :

- Le déménagement de notre espace de Lyon,
- La fermeture de notre agence de Versailles,
- La rénovation de notre agence de Pontoise,
- L'ouverture de notre espace de Toulouse.

Les espoirs exprimés l'année dernière quant aux résultats de cette politique se confirment puisque :

- En affaires nouvelles nous dépassons notre objectif, qui était ambitieux : Nous en réalisons 12 087 contre 11 535 prévues, ce qui représente un dépassement de 4,79 % par rapport à notre objectif. Cette performance entraîne sur cet exercice un bond très significatif par rapport aux années passées : Nous étions à 10 344 en 2008 et 10 487 en 2009.
- Quant aux résiliations, elles sont en retrait malgré un durcissement de nos règles de contrôle des risques : Nous en dénombrons 13 761 en 2010 contre 14 011 en 2009 et 15 250 en 2008.

En 2010 nous avons doté notre réseau de deux outils permettant d'accroître significativement son efficacité et sa réactivité pour répondre aux attentes de nos sociétaires :

- Une solution de distribution automatique des flux téléphoniques : Elle permet de rationaliser le traitement de ces flux en mutualisant des capacités de réponse : En cas d'indisponibilité de l'interlocuteur primitivement appelé, le sociétaire est redirigé sur un autre chargé de clientèle qui traitera son appel même s'il dépend d'un espace géographiquement distinct de celui qui a été appelé à l'origine.
- La solution de Gestion Electronique des Documents :

Le courrier numérisé est désormais à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du siège et des espaces sans distinction de lieu géographique. Des outils de supervision permettent de suivre le traitement et si nécessaire de réaffecter des tâches aux ressources disponibles.

La réorganisation des services s'est, par ailleurs, poursuivie par :

- La déconcentration de la gestion des sinistres : qui se traduit par une affectation de gestionnaire indemnités dans les espaces dont la première s'est effectuée à l'espace de Toulouse en septembre 2010.
- La consolidation du service expertises auto : qui, en 2010, a réalisé 2 137 expertises soit 26 % des missions traitées en Ile-de-France.
- La création d'un poste de Gestionnaire Site Internet au sein du service Marketing : pour accélérer la mise en place des services sur le canal internet.
- Un pilotage collectif du département Ressources Humaines : sous l'autorité directe du Président Directeur Général qui a permis notamment :
  - de faire évoluer nos applications, notamment l'outil de gestion de la paie,
  - de réaliser 7 des 14 actions prévues par le plan seniors validé par l'autorité publique au premier trimestre 2010.
  - d'embaucher 2 salariés handicapés dans le cadre d'une action commune des mutuelles coordonnées par l'association GEMA Handicap.
- L'adoption d'un schéma directeur du système d'informations : qui a pour objectif d'ajuster ce système à nos impératifs stratégiques, à savoir :
  - l'adapter aux besoins des métiers qui sont en constante évolution (Elargissement de notre offre d'où ouverture sur les partenariats, renforcement de nos processus et outils de pilotage, prise en compte du risque opérationnel...)
  - faire évoluer l'architecture applicative pour lui permettre de s'adapter à ces besoins.
  - rationaliser l'infrastructure.
  - renforcer notre capacité à travailler en mode projet.

### **RATIOS REGLEMENTAIRES**

Notre environnement réglementaire est appelé à évoluer considérablement dans les années

qui suivent et il s'agit pour notre Mutuelle de s'adapter aux règles de solvabilité et de maîtrise des risques édictées par les autorités de tutelle issues, notamment, de la Directive européenne n°2009-138 du 25/11/2009.

Ces règles, couramment regroupées sous la dénomination Solvabilité 2, seront applicables à compter de l'exercice 2013, ce qui nous amène à procéder à divers tests quantitatifs approfondissant notre vision globale de notre situation financière. L'étude quantitative dénommée QIS 5 effectuée en 2010 est la sixième depuis 2006. Elle démontre que nous pouvons aborder ces nouvelles contraintes avec sérénité. En effet, nos fonds propres couvrent le MCR (Capital minimum requis) à 1002% et le SCR (Capital cible permettant d'éviter la ruine à 99,50 % à l'horizon d'un an) à 379 %.

#### **PERSPECTIVE D'AVENIR**

Les futures règles européennes « Solvabilité 2 » ne se traduisent pas exclusivement par des exigences quantitatives de solvabilité. Ces exigences, relevant du pilier 1 de ces règles doivent être complétées par une mise en conformité en termes de gouvernance des risques (Pilier 2) et de communication financière (Pilier 3).

L'échéance 2013 est donc particulièrement structurante car les objectifs que nous devons nous fixer pour respecter ces nouveaux impératifs qui sont les suivants :

- Conformité : il est nécessaire de disposer d'une organisation nous permettant de :
  - connaître les règles appliquées,
  - en suivre l'évolution (Veille juridique),
  - transcrire ces règles dans nos procédures internes,
  - informer et former les collaborateurs.
- Application des instructions et orientations : les collaborateurs doivent comprendre ce que le Conseil d'Administration et la Direction Générale attendent d'eux et ils doivent connaître l'étendue de leur liberté d'action.
- Bon fonctionnement des processus internes :
  - Etablissement des normes ou principes,
  - Mise en place des indicateurs de suivi.
- Fiabilité des informations financières : Mise en place des procédures de contrôle

C'est dans cette perspective que le Conseil d'Administration a décidé en 2010 la création d'une Direction des Risques qui, après avoir soigneusement cadré son action et avoir fait valider ce cadrage aura pour rôle :

- de cartographier les risques auxquels est soumise notre organisation,
- de les évaluer, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur enjeu financier,
- de proposer les actions permettant de les traiter,
- de suivre les résultats de ces actions dans la perspective d'une mise en conformité du contrôle interne à ces nouvelles règles européennes.

Solvabilité 2 constitue donc un corps de règles dont le caractère impératif s'accompagne d'un enjeu positif de cohérence d'ensemble de nos divers projets dans une perspective de maîtrise des risques auxquels nous sommes confrontés.

Enfin, conformément à l'article R-322-54.1 du décret N° 2002-942 du 26 juin 2002 relatif à l'administration des sociétés d'assurances mutuelles et au statut du mandataire mutualiste, il est constaté qu'aucun Administrateur de la M.F.A. ne déroge aux dispositions de la loi N.R.E.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration vous demande d'approuver sa gestion et de lui accorder votre quitus pour l'exercice 2010.

---

**Le conseil d'administration**

# Rapport général

## du commissaire aux comptes

Art 322-68 du Code des Assurances & Art L225-235 du Code du Commerce

### Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I-OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### II-JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination des éléments actifs/passifs sont relatées dans les notes 1.1 à 1.2 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre société ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III-VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

**Fait à Paris, le 27 Mai 2011**

Le Commissaire aux Comptes  
EXPONENS Audit  
Vito MARTINELLI  
Associé



# Rapport spécial

**du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

## **Exercice clos** **le 31 décembre 2010**

Mesdames, Messieurs,

L'article R. 322-57 du Code des assurances interdit aux administrateurs ou directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faits avec ladite société ou pour son compte, sauf y avoir été autorisés par l'assemblée générale des sociétaires.

Un rapport spécial doit vous être fait chaque année sur l'exécution des opérations sus-visées, avec autorisation préalable.

En vertu des dispositions ci-dessus rappelées, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'avons pas eu connaissance de conventions nouvelles de cette nature, ni de la poursuite de conventions précédemment autorisées.

---

**Fait à Paris, le 27 Mai 2011**

Commissaire aux Comptes  
EXPONENS Audit  
Vito MARTINELLI  
Associé

## Bilan

au 31 décembre 2010 (en milliers d'Euros)

### Actif

	Brut	Amortissements et provisions	Net	Exercice N -1 NET
<b>Actifs incorporels</b>	<b>444</b>	<b>0</b>	<b>444</b>	<b>444</b>
<b>Placements :</b>				
Terrains et constructions	25 705	11 243	14 463	15 217
Autres placements	109 927	0	109 927	108 641
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	447		447	437
<b>Total des placements</b>	<b>136 080</b>	<b>11 243</b>	<b>124 837</b>	<b>124 295</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>				
Provision pour sinistres	21 958		21 958	20 230
<b>Total de la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>21 958</b>	<b>0</b>	<b>21 958</b>	<b>20 230</b>
<b>Créances :</b>				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	21 764		21 764	20 500
Créances nées d'opérations de réassurance	0		0	1 932
<b>Autres créances :</b>				
Personnel	114		114	10
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	2 574		2 574	402
Débiteurs divers	375		375	322
<b>Total des créances</b>	<b>24 826</b>	<b>0</b>	<b>24 826</b>	<b>23 166</b>
<b>Autres actifs</b>				
Actifs corporels d'exploitation	6 016	2 597	3 419	3 306
Comptes courants et caisse	900		900	240
<b>Total des autres actifs</b>	<b>6 916</b>	<b>2 597</b>	<b>4 319</b>	<b>3 545</b>
Frais d'acquisition reportés	2 746		2 746	2 784
Autres comptes de régularisation	2 562		2 562	2 605
<b>Total des comptes de régularisation-Actif</b>	<b>5 308</b>	<b>0</b>	<b>5 308</b>	<b>5 389</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>195 532</b>	<b>13 840</b>	<b>181 692</b>	<b>177 069</b>

### Hors bilan engagements reçus

	Exercice N	Exercice N -1
Restitution cautions	17	17
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires.	18 653	22 117
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>18 670</b>	<b>22 135</b>

## Passif

	Exercice N	Exercice N - 1
<b>Capitaux propres :</b>		
Fonds d'établissement	2 163	2 059
Réserves	65 774	73 517
Report à nouveau	-540	0
Résultat de l'exercice	59	-7 867
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>67 456</b>	<b>67 709</b>
<b>Provisions techniques brutes :</b>		
Provisions pour cotisations non acquises	23 232	22 520
Provisions pour sinistres	63 363	65 753
Provisions pour égalisation	388	415
Autres provisions techniques	14 342	10 203
<b>Total des provisions techniques brutes</b>	<b>101 325</b>	<b>98 891</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 058</b>	<b>2 684</b>
<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>461</b>	<b>474</b>
<b>Autres dettes :</b>		
Dettes nées d'opérations d'assurance directs	2 704	2 055
Dettes nées d'opérations de réassurance	235	177
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	227	138
Personnel	581	710
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	3 734	2 845
Créanciers divers	1 763	931
Banques	479	0
<b>Total des autres dettes</b>	<b>9 723</b>	<b>6 855</b>
<b>Comptes de régularisation-Passif</b>	<b>669</b>	<b>457</b>
<b>Total du passif</b>	<b>181 692</b>	<b>177 069</b>

## Hors bilan engagements donnés

	Exercice N	Exercice N - 1
Cautions reçues	17	17
Engagements de restitution des valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	18 653	22 117
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>18 670</b>	<b>22 135</b>

## Compte de résultat

au 31 décembre 2010 (en milliers d'Euros)

### Compte technique

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opération nettes (N -1)	Variation (en montant)	Variation (en %)
<b>Cotisations acquises :</b>						
Cotisations	51 444	4 433	47 011	46 945	66	0%
Variation des cotisations non acquises	-712		-712	757	-1 469	-194%
<b>Total des cotisations acquises</b>	<b>50 733</b>	<b>4 433</b>	<b>46 299</b>	<b>47 702</b>	<b>-1 403</b>	<b>-3%</b>
<b>Produits des placements alloués</b>	<b>3 545</b>		<b>3 545</b>	<b>2 154</b>	<b>1 391</b>	<b>65%</b>
<b>Autres produits techniques</b>	<b>3 557</b>		<b>3 557</b>	<b>3 175</b>	<b>382</b>	<b>12%</b>
<b>Charges des sinistres :</b>						
Prestations et frais payés	42 420	635	41 785	39 320	2 465	6%
Variation des provisions sinistres	-2 389	1 728	-4 118	2 895	-7 013	-242%
<b>Total des charges des sinistres</b>	<b>40 030</b>	<b>2 363</b>	<b>37 668</b>	<b>42 215</b>	<b>-4 548</b>	<b>-11%</b>
<b>Charges des autres provisions techniques</b>	<b>4 139</b>		<b>4 139</b>	<b>1 186</b>	<b>2 952</b>	<b>248,9%</b>
<b>Frais d'acquisition et d'administration :</b>						
Frais d'acquisition	6 114		6 114	6 475	-360	-6%
Frais d'administration	3 828		3 828	4 525	-697	-15%
Commissions reçues des réassureurs		44	-44	-38	-5	14%
<b>Total des frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>9 942</b>	<b>44</b>	<b>9 898</b>	<b>10 961</b>	<b>-1 063</b>	<b>-10%</b>
<b>Autres charges techniques</b>	<b>6 212</b>		<b>6 212</b>	<b>5 624</b>	<b>588</b>	<b>10%</b>
<b>Variation de la provision pour égalisation</b>	<b>-27</b>		<b>-27</b>		<b>-27</b>	
<b>Résultat technique</b>	<b>-2 462</b>	<b>2 026</b>	<b>-4 488</b>	<b>-6 956</b>	<b>2 467</b>	<b>-35%</b>

## Compte non technique

	Exercice N	Exercice (N -1)	Variation (en montant)	Variation (en %)
<b>Résultat technique</b>	<b>-4 488</b>	<b>-6 956</b>	<b>2 467</b>	<b>-35%</b>
<b>Produits des placements :</b>				
Revenus des placements	5 922	5 735	187	3%
Autres produits des placements	154	166	-13	-8%
Profits provenant de la réalisation des placements	2 658	786	1 872	238%
<b>Total des produits des placements</b>	<b>8 734</b>	<b>6 688</b>	<b>2 046</b>	<b>31%</b>
<b>Charges des placements</b>				
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	1 285	1 455	-170	-12%
Autres charges des placements	584	524	61	12%
Pertes provenant de la réalisation des placements	960	908	53	6%
<b>Total des charges des placements</b>	<b>2 830</b>	<b>2 886</b>	<b>-56</b>	<b>-2%</b>
<b>Produits des placements transférés</b>	<b>3 545</b>	<b>2 154</b>	<b>1 391</b>	<b>65%</b>
<b>Autres produits non techniques</b>				
<b>Autres charges non techniques</b>				
<b>Résultat exceptionnel</b>				
Produits exceptionnels	604	245	359	147%
Charges exceptionnelles	331	511	-180	-35%
<b>Total du résultat exceptionnel</b>	<b>273</b>	<b>-266</b>	<b>539</b>	<b>-202%</b>
<b>Participation des salariés</b>	<b>4</b>	<b>144</b>	<b>-140</b>	<b>-97%</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-1 920</b>	<b>2 149</b>	<b>-4 069</b>	<b>-189%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>59</b>	<b>-7 867</b>	<b>7 926</b>	<b>-101%</b>



# Annexe

**aux bilan et compte de résultat  
au 31 décembre 2010**

## Informations

### sur les choix des méthodes retenues

#### 1.- Principes et modes d'évaluation retenus

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque celui-ci ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

##### 1.1.-Postes du bilan-actif

###### 1.1.1.-Actifs incorporels.

Ce poste comprend uniquement des droits au bail de certaines agences qui ne font l'objet d'aucun amortissement ni d'aucune provision.

###### 1.1.2.-Placements.

###### Remarque préalable:

La gestion des placements financiers fait l'objet d'un mandat avec OFIMANDAT. La gestion locative de l'immobilier est effectuée par un cabinet de gérance. Les décisions d'investissement restent exclusivement du ressort de la MFA.

###### a / Valeurs mobilières amortissables (à taux fixe) article R 332. 19

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêt couru. Si la valeur de remboursement actualisée est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

En outre, conformément à l'article R 332. 19 du Code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal).

A la fin de 2010, aucune dépréciation n'a été constatée en l'absence de risque de contrepartie.

###### b / Autres actifs de placement : placements financiers ou immobiliers affectés ou non à la représentation des engagements techniques article R 332. 20

Les actions et autres titres à taux variables sont inscrits au bilan sur la base du prix d'achat. L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'article R 332. 20 : c'est à dire pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire, et pour les titres non cotés : leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

A la fin de 2010, aucune provision pour dépréciation à caractère durable n'a été enregistrée. Au demeurant, le portefeuille ne contient pas de ligne d'actions détenues en direct hormis des participations non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits pour leur valeur d'acquisition net de frais d'achat ou pour leur coût de construction éventuellement augmenté des travaux d'amélioration procurant une réelle plus-value.

A la suite de l'entrée en application en 2005 des nouvelles règles comptables largement inspirées des normes internationales (IFRS) le système d'amortissement des immeubles a profondément changé.

Ils doivent être désormais amortis par composants. La MFA a opté pour la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables qui n'entraîne pas d'impact sur le montant des capitaux propres.

La décomposition et les durées d'amortissement retenues tant pour les immeubles de placement que pour ceux d'exploitation sont les suivantes:

• gros oeuvre :	<b>60% sur 60 ans</b>
• façades :	<b>20% sur 30 ans</b>
• équipements techniques :	<b>20% sur 25 ans</b>

Ces nouveaux modes de décomposition et d'amortissement ont généré un doublement de la dotation qui est passée de 0,4 M€ 0,7 M€.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts des sociétés immobilières non cotées qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement.

A la fin 2010, une expertise quinquennale de l'ensemble du patrimoine a été réalisée.

Aucune provision pour dépréciation des actifs immobiliers n'est actuellement comptabilisée.

Aucune dépréciation à caractère durable n'a été constatée conformément aux prévisions de l'article R 332-20 et aux dispositifs retenus en 2002 et 2008 par le collège du Conseil national de la comptabilité (CNC) et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP). La volatilité des marchés «actions» en 2010 autorise de maintenir le critère de présomption de dépréciation durable à 20% de moins value latente des placements.

Aucune provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques n'a été constituée conformément aux termes de l'article R 331.5-1.

### 1.1.3-Comptes de tiers «collectifs»

Les comptes «sociétaires» et «réassureurs» sont ventilés à l'actif et au passif en fonction des soldes individuels.

### 1.1.4-Autres actifs.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

• Matériel informatique central :	<b>4 à 5 ans</b>
• Matériel micro-informatique et périphérique :	<b>3 ans</b>
• Matériel de transport :	<b>5 ans</b>
• Matériel :	<b>6 ans 2/3</b>
• Mobilier :	<b>10 ans</b>
• Agencements , installations :	<b>10 ans</b>
• Agencements immobiliers :	<b>15 ans</b>

Compte tenu des types d'actifs et de l'utilisation de ceux-ci aucune décomposition n'a été opérée contrairement aux actifs immobiliers.

### 1.1.5.-Frais d'acquisition reportés.

La fraction des frais reportés a été déterminée en appliquant à ceux - ci le rapport cotisations émises et non acquises sur cotisations émises totales. Ils varient chaque année en fonction de ces divers éléments et augmentent ou diminuent le montant des frais d'acquisition imputables à l'exercice.

## 1.2-Postes du bilan-passif

### 1.2.1.-Fonds d'établissement.

Depuis 1998, le fonds d'établissement est augmenté chaque année en franchise d'impôt du montant des droits d'adhésion des nouveaux sociétaires.

### 1.2.2.-Provisions techniques.

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance ; la part à la charge des réassureurs est inscrite à l'actif. Elles sont calculées séparément pour chacune des catégories définies à l'article A. 344-2 du Code des Assurances.

#### a / Provision pour cotisations émises et non acquises.

La provision pour cotisations émises et non acquises est destinée à constater la fraction des cotisations se rapportant à la période comprise entre le 31 décembre et la date de la prochaine échéance. Elle a été calculée prorata temporis contrat par contrat.

#### b / Provisions pour sinistres.

Ces provisions correspondent à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais internes et externes , nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés. L'évaluation des dossiers s'effectue selon deux méthodes selon les risques :

- dossier par dossier pour les garanties RC corporelle, individuelle conducteur, pour les catastrophes naturelles et pour les plus gros dossiers IRD;
- selon les coûts moyens pour les autres garanties

en comparaison régulière avec une méthode statistique basée sur la projection des liquidations de charge (méthode dite de Chain Ladder).

Il est constitué en complément une provision pour tardifs, c'est-à-dire pour sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de clôture de l'exercice.

Il est également déterminé une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les coûts nécessaires au traitement des dossiers en cours à la date d'inventaire (situation de run-off).

Cette provision dénommée «chargement de gestion» est déterminée séparément pour les dossiers corporels et pour les autres risques compte tenu des durées de liquidations différentes.

Les prévisions de recours à encaisser sont calculées séparément et viennent en déduction de ces provisions. Le plan de réassurance est basé essentiellement sur des traités en excédents de sinistres dont les priorités sont les suivantes:

- Automobile et responsabilité civile : 1000 K€
- Individuelle conducteur : 80 K€
- Incendie et risques locatifs : 175 K€
- Forces de la nature (hors catastrophes naturelles ) : 300 K€. Les traités en quote-part, très minoritaires, concernent principalement les catastrophes naturelles (taux de cession: 50%) et individuelle conducteur (taux de cession: 10%).

Les principaux apériteurs sont : Swiss Ré, Scor, R+V, Sécura et Hannover Ruck.

#### c / Provision pour égalisation

Elle est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques naturels ou les actes de terrorisme.

La partie de cette provision relative au risque «attentats» a été dotée en application d'un régime transitoire et dérogatoire en 2001 et 2002. A partir de 2003, elle ne l'a plus été car aucune cotisation individualisée n'a été tarifée dans les contrats.

Si aucun évènement ne survient durant cette période ces dotations seront reprises en 2012 et 2013. Pour 2010, sur le risque catastrophes naturelles, la provision a fait l'objet d'une reprise de 27 K€. Cette position a été déterminée à partir du résultat technique de la catégorie

#### d / Autres provisions techniques

Dans ce poste figurent :

- les provisions mathématiques des rentes. L'arrêté du 20 décembre 1996 a modifié les règles de provisionnement des rentes ( utilisation de la table TD 88 / 90 au lieu de la table CR 4,75 % ). Pour 2010, le taux d'actualisation est fixé à 2,00% (au plus égal à 60% du TME moyen constaté sur les 24 dernier mois).
- La provision pour risques en cours qui a pour but de couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats pour la période qui s'écoule du 31 décembre à la date de la prochaine échéance pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour cotisations non acquises. Pour l'exercice 2010 , la provision pour la catégorie «RC corporel Auto» ressort à 52 K€; pour la catégorie «dommage de biens», une reprise totale a été effectuée

pour 277 K€. Ainsi la provision pour risques en cours s'établit à 52 K€.

### 1.3.-Hors bilan

Les engagements concernent les dépôts titres constitués par les réassureurs en couverture de leurs engagements.

La MFA commercialise des produits crédits Automobiles licence Taxi, en partenariat avec la Socram dont elle est actionnaire. Dans ce contexte la MFA apporte une garantie à la bonne réalisation de ces opérations. Au 31/12/2010, aucun engagement hors bilan n'est à constater compte tenu d'un nombre de défaillance historiquement très limité et confirmant les chiffres des exercices antérieurs.

### 1.4.-Compte de résultat

#### 1.3.1.-Produits financiers : règle d'allocation

Les produits des placements nets de charges figurent à l'origine au compte non technique. En fin d'exercice, ils sont ventilés en deux parties:

- les produits nets générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques sont transférés au compte technique,
- les produits nets issus des capitaux propres restent au compte non technique. La détermination de la partie à transférer s'effectue en appliquant aux produits nets la formule suivante :

$$\begin{array}{r} \text{Provisions techniques nettes} \\ \text{de réassurance} \\ + \\ \text{Réserve de capitalisation} \\ \hline \text{Provisions techniques nettes de réassurance} \\ + \\ \text{Capitaux propres} \\ \text{(hors réserve de capitalisation)} \end{array}$$

Le pourcentage d'allocation au compte technique se situe généralement dans une fourchette qui s'étend de 55 à 60% en ressortant à 60% en 2010.

#### 1.3.2.-Les charges

Les charges sont classées par destination à partir d'une pré-imputation par nature selon les méthodes suivantes :

- analyse de l'activité de chaque département de la Mutuelle (siège et réseau) et répartition de celle-ci en pourcentage selon les rubriques du plan comptable : (acquisition, administration, gestion des sinistres, autres charges techniques, gestion des placements, charges non techniques).
- lorsque les charges sont affectables à plusieurs départements ou à la Mutuelle entière, une seconde répartition est effectuée en fonction du poids respectif de chacun de ceux-ci dans l'activité générale. Les pourcentages ainsi déterminés sont révisés chaque année.

Les frais d'acquisition sont constitués de toutes les dépenses engagées jusqu'à la conclusion des contrats. Les frais d'administration comportent principale-

ment les frais de gestion des contrats, d'encaissement des cotisations et de surveillance du portefeuille. Les frais de gestion des sinistres englobent tous les coûts internes liés à ceux-ci (gestion, règlements et recours). Les autres charges techniques sont constituées essentiellement des frais de mise à disposition de moyens (informatique, services généraux) et de gestion générale de la Mutuelle (personnel, formation). A ceux-ci s'ajoutent les frais de comptabilité et de gestion des comptes sociétaires. Les frais de gestion des placements incluent les coûts liés aux mandats de gestion mentionnés plus haut et ceux d'analyse et de traitement des informations en provenance de ceux-ci.

### 2.-Déroptions aux principes généraux du plan comptable

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable.

### 3.-Choix de l'unité monétaire

Les montants qui figurent dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

### 4.-Autres informations

La taxation instituée en 2010 sur la réserve de capitalisation s'élevant à 540 K€ a été prélevée sur le report à nouveau et est inscrite au passif du bilan.

En lien notamment avec l'écart de valeur liquidative des OPCVM, en vertu de l'article 209 OA du Code général des impôts, le résultat fiscal 2010 manifeste une perte ayant donné lieu à l'enregistrement d'une créance d'impôt sur les sociétés, au titre du report en arriéré des déficits.

Conformément à l'article 237 septies du Code général des impôts, les modalités d'étalement du régime des amortissements par composant ont pris fin.

Les honoraires d'audit légal de l'ordre de 30 K€ demeurent dans le marché.

Le volume d'heures cumulé du Droit Individuel Formation est de 16315 heures.



# Notes

**sur les postes du bilan**

## 1-Evolution des actifs incorporels

Nature de l'actif	Montant en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<b>Droits au bail</b>	<b>444</b>	<b>0</b>	<b>444</b>

## 2-Evolution des actifs immobiliers

Nature de l'actif	Montant brut en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant brut en fin d'exercice
Parts de sociétés immobilières non cotées	22	0	22
Immeubles	25 683		25 683
<b>Total</b>	<b>25 705</b>	<b>0</b>	<b>25 705</b>

Dotations de l'exercice aux amortissements et provisions	Diminutions d'amortissements et reprises de provisions	Cumul amortissements et provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan
0	0	0	22
753	0	11 243	14 440
<b>753</b>	<b>0</b>	<b>11 243</b>	<b>14 462</b>

### 3-Autres

#### Placements

Nature de l'actif	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dotation et reprises de provisions	Montant cumulé des provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan à la clôture de l'exercice
Obligations , T.C.N. et titres à revenu fixe	81 968	0	0	81 968
Actions	1 708	-539	0	1 708
O.P.C.V.M.	24 867	0	0	24 867
Prêts	1 300			1 300
<b>Sous-total état des placements</b>	<b>109 843</b>	<b>-539</b>	<b>0</b>	<b>109 843</b>
Dépôts et cautionnements	84			84
<b>Total</b>	<b>109 927</b>	<b>-539</b>	<b>0</b>	<b>109 927</b>

## 4-Etat détaillé

### des placements

#### 1-Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement		
<b>23-Placements financiers</b>											
<b>231-Obligations , titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe</b>											
<b>Obligations des secteurs public et semi-public cotées</b>											
<b>OAT</b>											
BE0000303124	2 000 000,00	BELGIQUE	OLO 4,25%04-14	F	France	1 988	4	1 992	2 101	109	2 000
DE0001135242	1 000 000,00	ALLEMAGNE	4,25%03-14	F	France	993	3	997	1 089	93	1 000
ES0000012098	2 000 000,00	ESPAGNE	4,75%98-300714	F	France	2 081	(36)	2 044	2 046	2	2 000
FI0001005704	1 300 000,00	FINLANDE	4,25%04-15	F	France	1 291	3	1 294	1 429	135	1 300
FR0000187361	2 200 000,00	OAT	5%01-25102016	F	France	2 439	(93)	2 347	2 491	144	2 200
FR0000188955	2 000 000,00	OATI	2,50%03-25072013	F	France	2 356	(9)	2 347	2 454	107	2 274
FR0000188989	750 000,00	OAT	4%03-25042013	F	France	751	(1)	750	798	48	750
FR0010061242	2 800 000,00	OAT	4%04-25042014	F	France	2 780	10	2 789	3 019	230	2 800
FR0010288357	1 000 000,00	OAT	3,25%06-25042016	F	France	944	23	967	1 042	75	1 000
FR0010415331	750 000,00	OAT	3,75%07-25042017	F	France	727	7	734	796	61	750
GR0124018525	550 000,00	GRECE	5,25%02-12	F	France	588	(28)	560	504	(56)	550
IE0031256328	1 000 000,00	IRLANDE	5%02-13	F	France	1 022	(13)	1 009	978	(31)	1 000
IT0003357982	3 000 000,00	ITALIE	4,75%02-010213	F	France	3 094	(58)	3 036	3 113	76	3 000
<b>Total OAT</b>						<b>21 054</b>	<b>-187</b>	<b>20 867</b>	<b>21 859</b>	<b>992</b>	<b>20 624</b>
<b>Autres</b>											
FR0000473217	1 500 000,00	CNA	4,5%03-0318	F	France	1 460	17	1 476	1 629	152	1 500
FR0000582686	1 000 000,00	CNA	5,80%97-12	F	France	979	17	996	1 077	81	1 000
XS0453664053	1 150 000,00	RATP	4%09-230921 EMTN	F	France	1 141	1	1 142	1 184	42	1 150
<b>Total autres</b>						<b>3 580</b>	<b>34</b>	<b>3 614</b>	<b>3 890</b>	<b>276</b>	<b>3 650</b>
<b>Total obligations des secteurs public et semi-public cotées</b>						<b>24 634</b>	<b>-153</b>	<b>24 481</b>	<b>25 749</b>	<b>1 268</b>	<b>24 274</b>

**1-Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.**

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement	
<b>Obligations françaises privées cotées</b>										
FR0000474975	1 000 000,00	VEOLIA ENV.4 7/8%03-13 TR.A	F	France	1 050	(34)	1 016	1 065	49	1 000
FR0000476186	1 000,00	VAUBAN MOBILIS.GARA.3,75%03-13	F	France	1 038	(10)	1 029	1 033	4	1 000
FR0000485724	1 500,00	FIN.FONCIER 5 3/8%01-13	F	France	1 613	(73)	1 540	1 612	72	1 500
FR0000488702	700 000,00	CRH 5%02-251013	F	France	716	(8)	708	757	49	700
FR0010018275	2 400 000,00	CRH 4,25%03-251014	F	France	2 448	(16)	2 432	2 559	127	2 400
FR0010039149	3 000,00	FINA.FONC.4,25%04-290114 EMTN	F	France	3 069	(22)	3 047	3 176	129	3 000
FR0010049643	1 500 000,00	BPCE 4,60%04-200216 TSR	F	France	1 515	(2)	1 513	1 493	(20)	1 500
FR0010134379	1 000 000,00	CRH 4,10%04-251015	F	France	998	1	998	1 056	58	1 000
FR0010139709	1 500 000,00	VAUBAN MOBIL.GAR.4,125%04-0117	F	France	1 589	(7)	1 582	1 536	(46)	1 500
FR0010160929	1 000 000,00	VIVENDI 3,875%05-150212	F	France	947	37	984	1 025	41	1 000
FR0010210054	50,00	FSE RADIOTELEPHONE 3,375%05-12	F	France	2 541	(17)	2 524	2 556	32	2 500
FR0010224337	1 000 000,00	SCHNEIDER 4%05-110817 EMTN	F	France	1 007	(3)	1 004	1 045	41	1 000
FR0010261388	500,00	VEOLIA 4%05-120216 EMTN S.17	F	France	498	1	499	520	21	500
FR0010333989	820 000,00	BPCE 4,15%06-070718	F	France	766	7	773	804	31	820
FR0010479717	1 900 000,00	BNP PARIBAS 4,50%07-300514 EMTN	F	France	1 883	8	1 891	2 032	141	1 900
FR0010540930	840 000,00	BPCE 4,60%07-141219	F	France	804	4	808	843	35	840
FR0010576454	850 000,00	BPCE 4,55%08-220218	F	France	828	3	831	861	30	850
FR0010612705	800 000,00	DANONE 5,25%-060511 EMTN	F	France	798	2	799	811	12	800
FR0010773697	500 000,00	CASINO GP.5,5%09-300115 EMTN	F	France	498	0	499	543	44	500
FR0010885160	20,00	KLEPIERRE 4%10-130417	F	France	994	0	994	997	3	1 000
XS0196630270	1 000 000,00	LAFARGE 5%04-160714 EMTN	F	France	957	17	974	1 038	63	1 000
XS0204436348	500 000,00	UNIBAIL 4% 04-291011 EMTN	F	France	502	(2)	500	510	9	500
XS0236951207	500 000,00	ALTADIS EMISIONES FIN.4%05-15	F	France	499	1	499	516	17	500
XS0270531147	300 000,00	BNP PARIBAS TV06-171016 EMTN	F	France	286	4	291	295	4	300
XS0289185695	1 000 000,00	STE GENERALE 4,20%07-050312 EMTN	F	France	998	2	1 000	1 032	32	1 000
XS0294547525	1 000 000,00	ST GOBAIN TV07-110412 EMTN	F	France	980	14	994	996	2	1 000
XS0303483621	600 000,00	STE GENERALE TV07-070617 EMTN	F	France	574	8	583	572	(11)	600
XS0342783692	1 000 000,00	EDF 5%08-050218	F	France	936	12	949	1 089	140	1 000
XS0355119115	1 000 000,00	STE GLE 6,363%08-060423 EMTN	F	France	978	(10)	967	1 106	138	1 000
XS0418669429	2 000 000,00	TOTAL CAP.5,125%09-260324 EMTN	F	France	1 988	1	1 988	2 243	254	2 000
XS0473114543	1 000 000,00	LAFARGE 5,5%09-161219 EMTN	F	France	990	1	991	985	(6)	1 000
<b>Total obligations françaises privées cotées</b>					<b>35 287</b>	<b>-81</b>	<b>35 206</b>	<b>36 702</b>	<b>1 496</b>	<b>35 210</b>
<b>Obligations internationales cotées en France</b>										
DE0008016502	1 000 000,00	DEU.POST FINANCE 4 7/8%03-14	F	France	1 037	(24)	1 013	1 074	61	1 000
<b>Total obligations internation. cotées en France</b>					<b>1 037</b>	<b>-24</b>	<b>1 013</b>	<b>1 074</b>	<b>61</b>	<b>1 000</b>

**1-Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.**

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs		Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
<b>Obligations de l'O.C.D.E.</b>										
ES0361002001	1 500 000,00	AYT CEDULAS CAJ.III 5,25%02-12	F	France	1 535	(24)	1 511	1 518	7	1 500
ES0413211055	500 000,00	BCO BILBAO VIZCAYA 4,25%04-14	F	France	487	6	493	502	9	500
FR0000471054	1 500 000,00	SUEZ ALLIANCE 5,50%02-12 EMTN	F	France	1 553	(40)	1 513	1 602	89	1 500
FR0010015982	800 000,00	BFCM 5%03-300915 EMTN S46	F	France	798	1	799	833	34	800
FR0010101857	400 000,00	IMERYS 5,125%04-250414 EMTN	F	France	342	17	359	421	63	400
FR0010369579	24,00	LOCINDUS 4,75%06-200916	F	France	1 128	13	1 141	1 281	140	1 200
XS0184373925	1 000 000,00	TELECOM ITAL.5 3/8%04-19 EMTN	F	France	1 078	(27)	1 052	1 030	(21)	1 000
XS0172201955	1 750 000,00	HUTCHINSON 5 7/8%03-080713	F	France	1 906	(42)	1 864	1 887	24	1 750
XS0226062981	600 000,00	CITIGROUP 3,50%05-050815 EMTN	F	France	578	10	588	586	(2)	600
XS0233988004	500 000,00	HSBC FINANCE 3,75%05-15 MTN	F	France	490	5	495	507	12	500
XS0241183804	1 500 000,00	RBS 3,25%06-13 MTN	F	France	1 397	61	1 458	1 543	85	1 500
XS0246593304	2 430 000,00	INVESTOR 4%06-16 SIE 28 MTN	F	France	2 421	2	2 423	2 531	109	2 430
XS0255300633	500 000,00	B.F.C.M. 4,375%06-310516 EMTN	F	France	496	1	497	520	22	500
XS0278556286	1 400 000,00	STADSHYPO.3,75%06-121213 EMTN	F	France	1 394	3	1 397	1 469	72	1 400
XS0289011271	1 000 000,00	NATINOW. 4,125%07-270212 EMTN	F	France	998	1	999	1 025	25	1 000
XS0293707617	1 900 000,00	RABOBANK NLD 4,125%07-040412	F	France	1 899	(0)	1 899	1 962	63	1 900
XS0399648301	500 000,00	RWE FIN.5 3/4%08-1113	F	France	498	1	499	551	52	500
XS0466670345	500 000,00	INVESTOR AB 4,875%09-181121	F	France	521	(1)	520	531	11	500
XS0494840977	1 000 000,00	3CIF TV10-180313	F	France	991	1	991	986	(5)	1 000
<b>Total obligations de l'O.C.D.E.</b>					<b>20 509</b>	<b>-12</b>	<b>20 497</b>	<b>21 283</b>	<b>786</b>	<b>20 480</b>
<b>TOTAL R 332-19</b>					<b>81 468</b>	<b>-271</b>	<b>81 197</b>	<b>84 807</b>	<b>3 610</b>	<b>80 964</b>

**2-Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.**

Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur inscrite au bilan			Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
			Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette au bilan		
<b>21-Immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées</b>							
<b>211- Parts de sociétés civiles à objet foncier</b>							
SCI du GEMA	F	FRANCE	22		22	128	105
<b>TOTAL 211</b>		<b>FRANCE</b>	<b>22</b>		<b>22</b>	<b>128</b>	<b>105</b>
<b>212-Immeubles bâtis</b>							
CLICHY-SUR-SEINE - 6bis, rue Fournier	F	FRANCE	5798	2347	3451	5090	1639
LEVALLOIS-PERRET - 2/4, rue du Président Wilson	F	FRANCE	855	523	333	2862	2529
PARIS - 26/28, avenue du Maine	F	FRANCE	1431	709	723	7800	7077
ASNIERES-SUR-SEINE - 23, rue Robert Dupont	F	FRANCE	302	192	110	810	700
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - 9/13, rue Marcel Proust placement	F	FRANCE	742	324	418	477	59
MONTREUIL-SOUS-BOIS - 38, rue Rouget de L'Isle	F	FRANCE	61	37	25	132	107
PONTOISE - 29/31, place du Grand Martroy	F	FRANCE	82	53	29	73	44
PARIS - 35, rue de Bretagne	F	FRANCE	437	177	260	420	160
PARIS - 38, rue Hermel	F	FRANCE	191	73	117	190	73
PARIS - 27, rue Jussieu	F	FRANCE	524	193	331	388	57
PARIS - 48, avenue Secrétan	F	FRANCE	502	177	326	276	-50
VERSAILLES - 9, rue de la Paroisse Placement	F	FRANCE	429	171	258	271	13
IVRY-SUR-SEINE - 5, rue Marat	F	FRANCE	130	77	53	76	23
<b>TOTAL 212</b>		<b>FRANCE</b>	<b>11485</b>	<b>5052</b>	<b>6433</b>	<b>18865</b>	<b>12432</b>
<b>219-Immeubles d'exploitation</b>							
CLICHY-SUR-SEINE - 6, rue Fournier	F	FRANCE	10352	4446	5906	9496	3590
CLICHY-SUR-SEINE - 6bis, rue Fournier d'exploitation	F	FRANCE	2260	1002	1259	2074	815
MAISONS-ALFORT - 82/84, avenue du Général de Gaulle	F	FRANCE	196	102	94	230	136
SEVRAN - 1, avenue Salvador Allende	F	FRANCE	538	280	258	307	49
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - 9/13, rue Marcel Proust	F	FRANCE	541	236	305	300	-5
PARIS - 26/28, avenue du Maine exploitation	F	FRANCE					
VERSAILLES - 9, rue de la Paroisse	F	FRANCE					
PONTOISE - 26/28, rue Séré Depoin	F	FRANCE	312	126	186	93	-93
<b>TOTAL 219</b>		<b>FRANCE</b>	<b>14198</b>	<b>6191</b>	<b>8008</b>	<b>12500</b>	<b>4492</b>
Immeubles en cours d' acquisition	F	FRANCE					
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS ( 21 )</b>		<b>FRANCE</b>	<b>25705</b>	<b>11243</b>	<b>14463</b>	<b>31493</b>	<b>17030</b>

**2-Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.**

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs		Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
<b>23-Placements financiers</b>									
<b>OPCVM-titres à revenu fixe</b>									
FR0010356931	22 698,00	OFI PALMARES BOND FCP 4DEC	F	France	2 847	-	2 847	2 985	137
LU0336374540	10 000,00	SINGLE SEL.CONV.INTL I C.2DEC	F	France	512	-	512	511	(0)
<b>Total OPCVM-titres à revenu fixe</b>					<b>3 359</b>		<b>3 359</b>	<b>3 496</b>	<b>137</b>
<b>Autres OPCVM</b>									
FR0000008997	1 161,92	OFI TRESOR ISR SI.4DEC	F	France	4 985	-	4 985	4 988	3
FR0000017329	5 000,00	ALL.VALEURS DURABLES SI.R 3DEC	F	France	2 514	-	2 514	2 219	(295)
FR0000982902	3 000,00	OFI CIBLE I FCP 4DEC	F	France	1 108	-	1 108	1 109	1
FR0007001037	9 650,00	ALLIANZ ACTIONS VD FCP	F	France	2 524	-	2 524	2 386	(137)
FR0007041546	5 640,00	OFI PALMARES EQUITY FCP 4DEC	F	France	5 399	-	5 399	4 904	(495)
FR0010004663	9 000,00	ALLIANZ ACTIONS EURO C SI.3DEC	F	France	1 544	-	1 544	1 331	(213)
FR0010004671	12 365,00	ALLIANZ ACTIONS EURO D SI.3DEC	F	France	1 924	-	1 924	1 577	(347)
FR0000993958	2 600,00	OFI NEMO I FCP 4DEC	F	France	511	-	511	511	(1)
FR0010647735	9 900,00	INFRAVIA A FCPR 2DEC	F	France	296	-	296	310	14
FR0010647735PNL	9 900,00	INFRAVIA A FCPR 2DEC / PNL	F	France	694	-	694	694	-
FR0010648873	10 000,00	INFRAVIA B FCPR	F	France	10	-	10	10	-
<b>Total autres OPCVM</b>					<b>21 509</b>		<b>21 509</b>	<b>20 039</b>	<b>-1 469</b>

**2-Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.**

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
<b>Actions françaises non cotées</b>									
FR0004254589	20 000,00 OFIVALMO PARTENAIRES	F	France	192		192	245	52	
FR0004287316	53 633,00 SOCRAM	F	France	273		273	2 724	2 451	
OFI000761157	3 409,00 SACRA	F	France	52		52	52	-	
OFI000763000	15 600,00 MUTAVIE	F	France	1 189		1 189	13 260	12 071	
OFI000764001	1,00 CREDIT COOPERATIF PART A	F	France	0		0	-	(0)	
OFI000764002	10,00 CREDIT COOPERATIF PART B	F	France	0		0	-	(0)	
OFI000764165	164,00 OSEO FINANCEMENT	F	France	2		2	4	3	
<b>Total actions françaises non cotées</b>				<b>1 708</b>	<b>0</b>	<b>1 708</b>	<b>16 285</b>	<b>14 578</b>	
<b>231-Obligations , titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe</b>									
<b>Obligations de l'OCDE</b>									
XS0219379830	500 000,00 KHEOPS TV05-12 MTN S.5 CL.B-17	F	France	500	-	500	470	(30)	500
<b>Total obligations de l'OCDE</b>				<b>500</b>		<b>500</b>	<b>470</b>	<b>-30</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL R332-20</b>				<b>27 075</b>	<b>0</b>	<b>27 075</b>	<b>40 290</b>	<b>13 215</b>	<b>500</b>
QS0002989794	130,00 OFI PEC 2013	F	France	1 300	-	1 300	1 357	57	0
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>1 300</b>	<b>0</b>	<b>1 300</b>	<b>1 357</b>	<b>57</b>	<b>0</b>

### 3-Placements inscrits au bilan en classe 2 déposés ou donnés en nantissement chez les cédants en garantie des acceptations

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
<b>235-Espèces déposées chez les cédants</b>	<b>F</b>	<b>FRANCE</b>	<b>447</b>	<b>447</b>
ALTIMA			446	446
ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS			1	1

### 4-Autres placements inscrits au bilan en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
<b>234-Autres placements</b>				
<b>2343-Dépôts et cautionnements en France</b>	<b>F</b>	<b>FRANCE</b>	<b>84</b>	<b>84</b>

### 5-Actifs inscrits au bilan affectables à la représentation des engagements réglementés , autres que ceux inscrits en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
<b>Créances</b>				
Cotisations échues et non recouvrées	F	FRANCE	18 765	18 765
<b>Autres actifs</b>				
Coupons et intérêts échus à recouvrer	F	FRANCE	0	0
Banques, chèques postaux et caisse	F	FRANCE	421	421
<b>Comptes de régularisation-actif</b>				
Intérêts courus des placements	F	FRANCE	1 931	1 931
Frais d'acquisition reportés	F	FRANCE	2 746	2 746
<b>Total</b>	<b>F</b>	<b>FRANCE</b>	<b>23 863</b>	<b>23 863</b>

## 6-Valeurs reçues en nantissement des réassureurs incrites en hors bilan ( classe 8 )

Désignation des valeurs	Localisation	Valeur de réalisation Article R 332-20-1
Valeurs d'Etats de l' O.C.D.E.	FRANCE	2 459
Autres valeurs cotées : obligations et titres à revenus fixes	FRANCE	4 637
Actions	FRANCE	18
Parts de sicav et fonds divers	FRANCE	11 756
<b>TOTAL valeurs mobilières et titres assimilés</b>	<b>FRANCE</b>	<b>18 870</b>

## 5-Etat récapitulatif des placements

Nature des actifs	Valeur brute	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan	Valeur brute (Exercice N -1)	Valeur de réalisation (Exercice N -1)	Valeur nette au bilan (Exercice N -1)
<b>1 / Placements</b>						
1-Placements immobiliers	25 705	31 492	14 462	25 705	30 253	15 217
2-Actions et autres titres à revenu variable autre que les parts d' O.P.C.V.M.	1 708	16 285	1 708	2 857	17 558	2 318
3-Parts d'O.P.C.V.M. autres que celles visées au 4	21 509	20 039	21 509	20 761	18 780	20 761
4-Parts d'O.P.C.V.M. à revenu fixe	3 359	3 496	3 359	2 821	2 931	2 821
5-Obligations et autres titres à revenu fixe	81 968	85 277	81 697	81 358	84 587	81 165
7-Autres prêts et effets assimilés	1 300	1 357	1 300	1 300	1 357	1 300
8-Dépôts auprès des entreprises cédantes	447	447	447	437	437	437
9-Dépôts ( autres que ceux visés au 8 ) et cautionnements en espèces , et autres placements	84	84	84	84	84	84
<b>11 -Total des lignes 1 à 9</b>	<b>136 080</b>	<b>158 477</b>	<b>124 566</b>	<b>135 323</b>	<b>155 987</b>	<b>124 103</b>
a/ dont :						
-placements évalués selon l'article R 332 -19	81 468	84 856	81 197	80 858	84 166	80 665
-placements évalués selon l'article R 332-20	53 312	72 264	42 069	53 165	70 464	42 138
<b>Total a/</b>	<b>134 780</b>	<b>157 120</b>	<b>123 266</b>	<b>134 023</b>	<b>154 630</b>	<b>122 803</b>
b/ dont :						
-valeurs admises en représentation des engagements règlementés	133 480	155 763	121 966	132 723	153 273	121 503
-valeurs non admises	1 300	1 357	1 300	1 300	1 357	1 300
<b>Total b/</b>	<b>134 780</b>	<b>157 120</b>	<b>123 266</b>	<b>134 023</b>	<b>154 630</b>	<b>122 803</b>

## Tableau de concordances

entre l'état récapitulatif et l'actif du bilan

Nature des actifs	Valeur nette au bilan selon état récapitulatif	Différences sur prix de remboursement à percevoir Art. R 332-19	Amortissement des différences de remboursement Art. R 332-19	Valeur nette à l'actif du bilan
<b>Total des placements</b>	<b>124 566</b>	<b>398</b>	<b>669</b>	<b>124 837</b>

## 6-Détail des provisions

à la charge des réassureurs

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2009	2008	2007 et antérieurs	
Auto et Responsabilité civile	-	300	20 737	21 037
Individuelle conducteur	19	47	73	139
Dommages aux biens des particuliers	196	157	0	353
Catastrophes naturelles	129	-	300	429
<b>Total</b>	<b>344</b>	<b>504</b>	<b>21 110</b>	<b>21 958</b>

## 7-Créances et dettes

ventilées selon leur durée

Postes du Bilan	jusqu'à 1 an	Plus d'un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
<b>1.- Créances</b>				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	21 761			21 761
-dont sociétaires: 20 431				
Créances nées d'opérations de réassurance	0			0
Personnel	114			114
Etat , Sécurité sociale, et collectivités publiques	2 573			2 573
Débiteurs divers	375			375
<b>Total créances</b>	<b>24 823</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 823</b>
<b>2.-Dettes</b>				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 704			2 704
-dont sociétaires: 1 666				
Dettes nées d'opérations de réassurance		235		235
Autres emprunts , dépôts et cautionnements reçus		227		227
Personnel	581			581
Etat , Sécurité sociale et collectivités publiques	3 734			3 734
Créanciers divers	1 763			1 763
-dont réparateurs agréés: 356				
Banques	479			479
<b>Total dettes</b>	<b>9 494</b>	<b>227</b>	<b>0</b>	<b>9 721</b>

## 8-Produits à recevoir et charges à payer

rattachés aux postes de créances et de dettes

Postes du bilan

Exercice N

Exercice N -1

### a / produits à recevoir

<b>Organismes sociaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Etat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Débiteurs divers		
-Commissions Mutavie	51	50
-Frais de gestion des dossiers Socram	120	67
-Commissions Banque française	24	11
-Commissions C.N.P.	5	14
-Commissions prestataires agréées	34	20
-Prestations de personnel fournies	19	19
-Activités immeubles	25	22
-Acomptes sur immobilisations	10	53
-Autres	87	66
<b>Total débiteurs divers</b>	<b>375</b>	<b>322</b>
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>322</b>

### b / charges à payer

#### Personnel :

-Congés payés	443	445
-Prime de vacances	138	136
-Intéressement	0	0
-Participation	0	135
<b>Total personnel</b>	<b>581</b>	<b>716</b>

#### Organismes sociaux

-Charges sociales sur congés payés	377	379
-Charges sociales sur prime de vacances	117	115
-Charges sociales sur participation	0	0
-Charges sociales sur intéressement	0	0
-Organic	75	75
<b>Total organismes sociaux</b>	<b>569</b>	<b>569</b>

#### Etat

-Charges fiscales sur congés payés	86	87
-Charges fiscales sur prime de vacances	26	26
-Autres	764	159
<b>Total Etat</b>	<b>876</b>	<b>272</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>432</b>	<b>532</b>
<b>Total</b>	<b>2 458</b>	<b>2 089</b>

## 9-Frais d'acquisition reportés

Ils sont inscrits à l'actif du bilan pour un montant de 2 746 K€. Ils sont déterminés en appliquant aux frais d'acquisition de l'exercice le pourcentage représenté par les cotisations reportées sur l'exercice n + 1 par rapport aux cotisations totales émises.

## 10-Variation

### des capitaux propres

Dénomination	Montant au début de l'exercice	Dotations ou affectations dans l'exercice	Reprise ou prélèvement dans l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds d'établissement	2 059	124	20	2 163
Réserve pour éventualités	65 750		7 867	57 883
Réserve pour variations boursières	1 067			1 067
Réserve pour incidence de sinistres	1 296			1 296
Réserve de capitalisation	5 404	123		5 527
Report à nouveau			540	-540
Résultat de l'exercice 2009	-7 867	7 867		0
Résultat de l'exercice 2010		60		60
<b>Total</b>	<b>67 709</b>	<b>8 174</b>	<b>8 427</b>	<b>67 456</b>

## 11-Détail de la provision

### pour risques et charges

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N -1
Provision pour investissement	508	556
Provision pour risques et charges	239	765
-Différends fiscaux. 32		
-Litiges sociaux. 207		
Provision pour départs en retraite	1 082	1 115
Provision pour médailles du travail	228	246
<b>Total</b>	<b>2 057</b>	<b>2 682</b>

## 12-Evolution de la charge des sinistres, boni/mali

### et du rapport sinistres / cotisations acquises

(d'après état C10 : affaires directes en France hors transport)

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2006	2007	2008	2009	2010
<b>2006</b>					
REGLEMENTS	23 144				
PROVISIONS	19 962				
<b>TOTAL CHARGE SINISTRES</b>	<b>43 106</b>				
COTISATIONS ACQUISES	57 134				
<b>% SINISTRES AUX COTISATIONS</b>	<b>75,45%</b>				
<b>2007</b>					
REGLEMENTS	31 807	21 922			
PROVISIONS	8 882	18 135			
<b>TOTAL CHARGE SINISTRES</b>	<b>40 689</b>	<b>40 057</b>			
<b>BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE</b>	<b>2 417</b>				
COTISATIONS ACQUISES	57 134	54 387			
<b>% SINISTRES AUX COTISATIONS</b>	<b>71,22%</b>	<b>73,65%</b>			
<b>2008</b>					
REGLEMENTS	34 007	31 018	21 335		
PROVISIONS	6 189	10 436	18 615		
<b>TOTAL CHARGE SINISTRES</b>	<b>40 196</b>	<b>41 454</b>	<b>39 950</b>		
<b>BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE</b>	<b>2 910</b>	<b>-1 397</b>			
COTISATIONS ACQUISES	57 134	54 387	53 519		
<b>% SINISTRES AUX COTISATIONS</b>	<b>70,35%</b>	<b>76,22%</b>	<b>74,65%</b>		
<b>2009</b>					
REGLEMENTS	35 073	33 263	30 272	24 503	
PROVISIONS	5 298	6 624	12 637	17 102	
<b>TOTAL CHARGE SINISTRES</b>	<b>40 371</b>	<b>39 887</b>	<b>42 909</b>	<b>41 605</b>	
<b>BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE</b>	<b>2 735</b>	<b>170</b>	<b>-2 959</b>		
COTISATIONS ACQUISES	57 134	54 387	53 519	52 153	
<b>% SINISTRES AUX COTISATIONS</b>	<b>70,66%</b>	<b>73,34%</b>	<b>80,18%</b>	<b>79,77%</b>	
<b>2010</b>					
REGLEMENTS	35 999	34 626	32 676	33 982	24 728
PROVISIONS	4 518	5 594	12 455	9 386	16 440
<b>TOTAL CHARGE SINISTRES</b>	<b>40 517</b>	<b>40 220</b>	<b>45 131</b>	<b>43 368</b>	<b>41 168</b>
<b>BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE</b>	<b>2 589</b>	<b>-163</b>	<b>-5 181</b>	<b>-1 763</b>	
COTISATIONS ACQUISES	57 134	54 387	53 519	52 153	50 412
<b>% SINISTRES AUX COTISATIONS</b>	<b>70,92%</b>	<b>73,95%</b>	<b>84,33%</b>	<b>83,16%</b>	<b>81,66%</b>

## 13-Détail

### des provisions pour sinistres à payer

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2010	2009	2008 et antérieurs	
Responsabilité civile corporelle automobile	6 002	7 451	32 550	46 003
Responsabilité matérielle automobile	2 733	249	96	3 078
Autres garanties automobile	3 807	531	229	4 567
Dommages aux biens des particuliers	3 546	1 152	3 435	8 133
Catastrophes naturelles	348	4	669	1 021
Responsabilité civile générale	1	0	13	14
Navigation de plaisance	102	32	43	177
Acceptations	130	108	132	370
<b>Total</b>	<b>16 669</b>	<b>9 527</b>	<b>37 167</b>	<b>63 363</b>

## 14-Détail

### des autres provisions techniques

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour risques en cours	52	1 174
Provision mathématique des rentes	14 289	9 029
<b>Total</b>	<b>14 341</b>	<b>10 203</b>



# Notes

**sur le compte de résultat**

## 1-Autres produits techniques

Nature	Exercice N	Exercice N -1
Cotisations assistance	1 962	1 762
Cotisations protection juridique	1 100	1 030
Commissions d'apport des réparateurs	35	19
Commissions Mutavie	65	71
Frais de gestion Socram	120	64
Commissions C.N.P. et MAPA	53	65
Commissions Banque Francaise	83	44
Prestations fournies	51	53
Divers	88	68
<b>Total des autres produits techniques</b>	<b>3 557</b>	<b>3 176</b>

## 2-Ventilation

### des produits et charges de placements

Nature	Exercice N	Exercice N -1
Revenus des placements immobiliers	2 195	1 968
Revenus des placements mobiliers	3 710	3 746
Autres revenus financiers	18	21
Profits liés à la réalisation de placements	2 658	759
Autres produits de placements	153	166
Reprises de provisions sur placements	0	0
<b>Total des produits de placements</b>	<b>8 734</b>	<b>6 660</b>
Charges des placements immobiliers	1 109	1 054
Charges des placements mobiliers	59	95
Frais de gestion et frais financiers	463	637
Pertes liées à la réalisation de placements	960	907
Autres charges des placements	239	157
Dotations aux provisions sur placements	0	34
<b>Total des charges de placements</b>	<b>2 830</b>	<b>2 884</b>

### 3-Produits et charges exceptionnels

Nature	Exercice N	Exercice N -1
<b>1 / Produits exceptionnels</b>		
Cessions d'immobilisations	18	4
Reprise provision pour risques et charges	565	212
Dommages, intérêts et indemnités	0	0
Autres	20	28
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>603</b>	<b>244</b>
<b>2 / Charges exceptionnelles</b>		
Dotation provision pour investissements	70	0
Dotation provision pour risques et charges	32	335
Créances irrécouvrables	1	0
Mises au rebut d'immobilisations	75	170
Autres	153	5
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>331</b>	<b>510</b>

### 4-Participation et intéressement des salariés

Nature	Exercice N	Exercice N -1
Intéressement	0	0
Participation	4	138
<b>Total intéressement et participation</b>	<b>4</b>	<b>138</b>

## Résultat technique

par catégorie (Etat C1)

### Exercice 2010

	Automobile ensemble des contrats (Catég.22 et 23)	Domages aux biens des particuliers (Catég. 24)	Catastrophes naturelles (Catég. 27)
Cotisations et accessoires émis	65 624	9 311	1 122
Annulations de cotisations et accessoires émis	23 517	1 295	186
Cotisations à annuler:			
à la clôture de l'exercice	491	98	
à l'ouverture de l'exercice	477	116	
<b>Sous-total cotisations nettes</b>	<b>42 093</b>	<b>8 034</b>	<b>936</b>
Provisions pour pena			
à la clôture de l'exercice	19 024	3 627	420
à l'ouverture de l'exercice	18 270	3 678	423
<b>Sous-total cotisations de l'exercice</b>	<b>41 339</b>	<b>8 085</b>	<b>939</b>
Sinistres payés	41 312	5 333	309
Versements périodiques de rentes payées	589		
Recours encaissés	11 951	652	0
Frais de gestion des sinistres	6 096	965	62
Provisions pour sinistres à payer:			
à la clôture de l'exercice	60 566	9 250	1 021
à l'ouverture de l'exercice	61 972	9 739	1 137
Prévisions de recours à encaisser:			
à la clôture de l'exercice	6 919	1 117	0
à l'ouverture de l'exercice	6 603	1 077	0
Autres provisions techniques:			
à la clôture de l'exercice	14 342	229	159
à l'ouverture de l'exercice	9 926	506	186
<b>Sous-total charge des prestations</b>	<b>38 740</b>	<b>4 840</b>	<b>228</b>
<b>Frais d'acquisition</b>	<b>4 982</b>	<b>974</b>	<b>113</b>
<b>Frais d'administration et autres charges techniques nets</b>	<b>5 213</b>	<b>1 020</b>	<b>118</b>
<b>Subventions d'exploitation reçues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits des placements alloués	2 941	520	52
<b>Sous-total produits financiers nets</b>	<b>2 941</b>	<b>520</b>	<b>52</b>
Cotisations cédées aux réassureurs	3 191	743	499
Part des réassureurs dans les prestations payées	453	18	164
Part des réassureurs dans les provisions techniques:			
à la clôture de l'exercice	21 176	352	430
à l'ouverture de l'exercice	19 514	92	624
Commissions reçues des réassureurs	44	0	0
<b>Sous-total charge de la réassurance</b>	<b>1 032</b>	<b>465</b>	<b>529</b>
<b>Résultat technique de l'exercice</b>	<b>-5 687</b>	<b>1 306</b>	<b>3</b>

RC générale (Catég. 28)	Sous-total Catégories 20 à 31	Transports (Catég. 34)	Sous-total Catégories 34 à 38	Total des affaires directes en France	Acceptations en France	TOTAL GENERAL
79	76 136	132	132	76 268	206	76 474
18	25 016	17	17	25 033		25 033
	589		0	589		589
	593		0	593		593
<b>61</b>	<b>51 124</b>	<b>115</b>	<b>115</b>	<b>51 239</b>	<b>206</b>	<b>51 445</b>
30	23 101	52	52	23 153	79	23 232
23	22 394	57	57	22 451	69	22 520
<b>54</b>	<b>50 417</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>50 537</b>	<b>196</b>	<b>50 733</b>
1	46 955	93	93	47 048	241	47 289
	589			589		589
1	12 604	6	6	12 610	0	12 610
0	7 123	29	29	7 152	0	7 152
14	70 851	189	189	71 040	370	71 410
17	72 865	208	208	73 073	370	73 443
0	8 036	11	11	8 047	0	8 047
0	7 680	10	10	7 690	0	7 690
	14 730	0	0	14 730		14 730
	10 618	0	0	10 618		10 618
<b>-3</b>	<b>43 805</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>43 901</b>	<b>241</b>	<b>44 142</b>
<b>7</b>	<b>6 076</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>6 090</b>	<b>24</b>	<b>6 114</b>
<b>7</b>	<b>6 358</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>6 373</b>	<b>111</b>	<b>6 484</b>
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2	3 515	10	10	3 525	20	3 545
<b>2</b>	<b>3 515</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>3 525</b>	<b>20</b>	<b>3 545</b>
0	4 433	0	0	4 433	0	4 433
0	635	0	0	635	0	635
	21 958	0	0	21 958	0	21 958
	20 230	0	0	20 230	0	20 230
	44	0	0	44	0	44
<b>0</b>	<b>2 026</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 026</b>	<b>0</b>	<b>2 026</b>
<b>45</b>	<b>-4 333</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-4 328</b>	<b>-160</b>	<b>-4 488</b>



# Autres informations

## 1-Sociétaires

et contrats

Rubriques	Années			
	2007	2008	2009	2010
Nombre de sociétaires	85 496	82 651	80 515	79 525
Nombre de contrats	132 559	127 653	124 503	123 405

## 2-Personnel

Eléments	Exercice N	Exercice N - 1
<b>Total des salaires versés</b>	<b>6 521</b>	<b>6 425</b>
Effectif moyen	192	186
dont :		
-Cadres de direction	3	2
-Cadres	57	61
-Non-cadres	132	123

## 3-Impact de la charge fiscale future

Eléments	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	Impact charge fiscale future
<b>Provisions réglementées</b>				
<b>Réserve de capitalisation</b>	<b>5 404</b>	<b>123</b>	<b>5 527</b>	<b>1 842</b>
<b>Provisions pour charges</b>				
Provision pour départs en retraite	1 115	-33	1 082	361
Provision pour impôt différé	371	-371	0	0
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>1 486</b>	<b>-404</b>	<b>1 082</b>	<b>361</b>
<b>Décalages temporaires</b>				
Organic	75	0	75	-25
Provision pour congés payés	368	-12	356	-119
Participation des salariés	140	-140	0	0
<b>Total décalages temporaires</b>	<b>583</b>	<b>-152</b>	<b>431</b>	<b>-144</b>
<b>Charge fiscale future nette</b>				<b>2 059</b>



# Assemblée générale ordinaire

du 23 JUIN 2011

## Résolutions

### 1<sup>ère</sup> Résolution :

L'Assemblée, après audition du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2010, tels qu'ils lui ont été présentés.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

### 2<sup>ème</sup> Résolution :

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration quitus et décharge de sa gestion pour l'exercice 2010.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

### 3<sup>ème</sup> Résolution :

L'Assemblée décide d'affecter en réserve pour éventualités le résultat bénéficiaire de l'exercice 2010 pour un montant de 59 296,89 € et le solde du compte de report à nouveau débiteur pour un montant de 540 413,00 €.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

### 4<sup>ème</sup> Résolution :

L'Assemblée confirme le respect de l'Article R 322-57 du Code des Assurances interdisant aux Administrateurs ou Directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faite avec ladite société ou pour son compte, sauf à y avoir été autorisé par l'Assemblée Générale des Sociétaires.

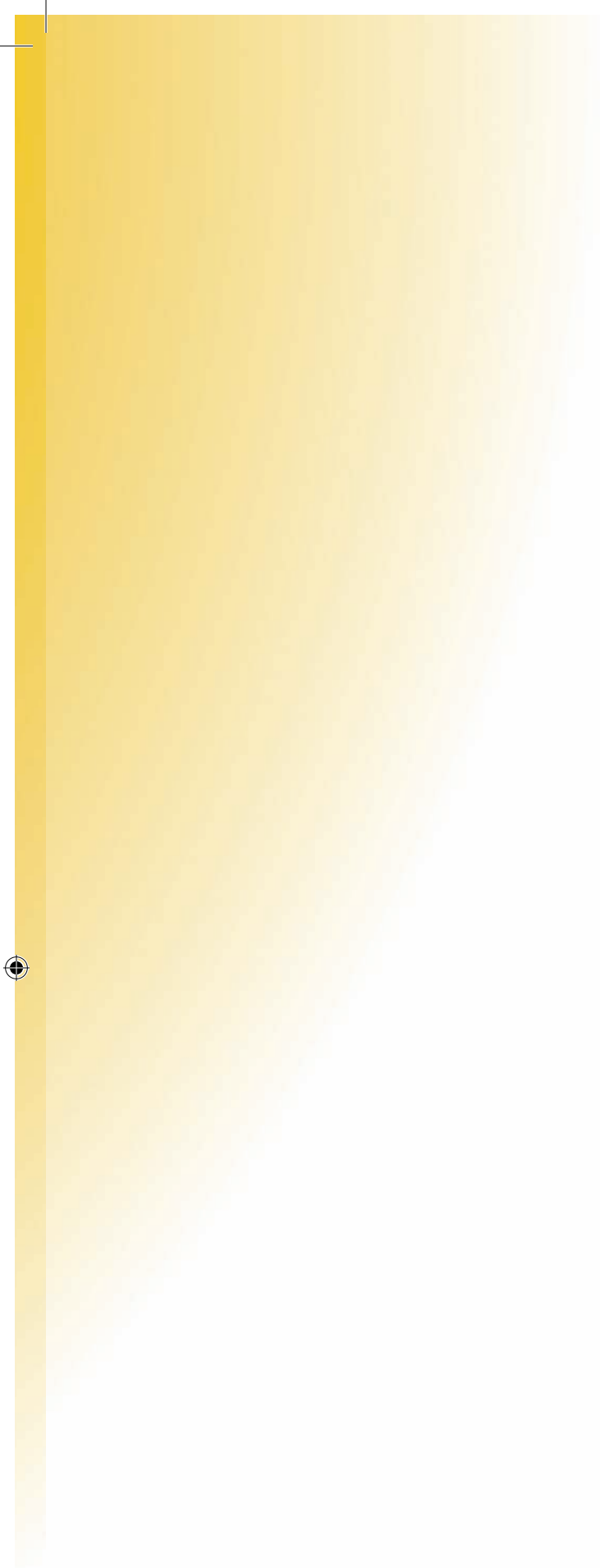
*Résolution adoptée à l'unanimité*

### 5<sup>ème</sup> Résolution

L'Article 12 prévoit que l'Assemblée Générale peut décider d'un autre lieu que le siège social pour tenir sa prochaine réunion. L'Assemblée donne pouvoir au Conseil d'Administration de prendre cette décision en son nom sous réserve qu'avis en soit donné aux délégués dans la convocation et publié au moins quinze jours avant dans un journal d'annonces légales paraissant au lieu où aura lieu l'Assemblée.

*Résolution adoptée à l'unanimité*





Siège social : 6, rue Fournier-B.P. 311 CLICHY CEDEX

[www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

**MFA** Mutuelle  
Fraternelle  
d'Assurances